



Termes de Référence

Formation Sécurité Informatique appliqué sur le réseau informatique et ISO 27000

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration continue du FID, et face à l'expansion croissante du système d'information ainsi qu'au volume important de données circulant en interne, il est essentiel de renforcer les compétences des équipes en matière de réseaux informatiques et de sécurité de l'information. Pour répondre à ces enjeux, une formation basée sur la norme ISO 27000 sera nécessaire pour le personnel du système d'information. Cette formation permettra de consolider les bases dans ces domaines et de faciliter l'adoption des bonnes pratiques en gestion de réseaux et en sécurité de l'information.

2. Objectifs

L'objectif principal de cette formation est de permettre aux participants d'acquérir une solide compréhension des principes fondamentaux des réseaux informatiques et de se familiariser avec les normes de sécurité de l'information, en particulier la norme ISO 27000. Elle se concentrera sur les axes suivants :

- Introduction à la gestion des réseaux informatiques : Concepts de base des réseaux (infrastructures, protocoles, dispositifs associés) et leur intégration dans la gestion de la sécurité de l'information.
- Gestion de la sécurité de l'information selon ISO 27000 : Comprendre les exigences et bonnes pratiques de la norme ISO 27000 en matière de sécurité de l'information.
- Évaluation des risques de sécurité dans les réseaux : Identifier les risques liés à la sécurité des réseaux informatiques et savoir comment les traiter dans le cadre d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SGSI).
- Mesures de protection et contrôle de sécurité : Appliquer des mesures de protection sécurisées pour les infrastructures réseau en conformité avec la norme ISO 27000.

3. Durée de la formation :

3 jours en raison de 8h par jours.

4. Résultats Attendus

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Comprendre les concepts fondamentaux de la gestion des réseaux informatiques et leur intégration dans un SGSI conforme à la norme ISO 27000.
- Identifier les risques liés à la sécurité des réseaux et des données, et savoir mettre en place des mesures de protection adaptées.
- Connaître les exigences de la norme ISO 27000 et comment mettre en place des pratiques sécurisées dans un environnement informatique et réseau.
- Mettre en œuvre les bases d'un SGSI dans un environnement réseau, en tenant compte des exigences spécifiques de sécurité pour les infrastructures informatiques.



5. Profil du Cabinet:

- Minimum de 3 ans dans le domaine de la sécurité informatique, avec une expertise sur la gestion des réseaux et la norme ISO 27000.
- Références : Avoir dispensé au moins 3 formations sur la norme ISO 27000 dans les 2 dernières années.
- Certification : Avoir délivré plus de 100 attestations ou certificats dans le domaine de la sécurité informatique et de la gestion de la sécurité de l'information.
- Spécialisation ISO 27000 et Réseaux : Avoir dispensé des formations en lien avec la norme ISO 27000 et la sécurité des réseaux dans un contexte similaire.

6. Profil du Formateur :

Le formateur devra avoir le profil suivant :

- Diplôme : Minimum de Master en sécurité informatique ou dans un domaine équivalent.
- Expérience : Au moins 5 ans d'expérience en sécurité informatique, avec une expertise particulière sur les réseaux informatiques et la gestion de la sécurité de l'information.
- Formation ISO 27001 et Réseaux : Avoir animé au moins 3 formations sur la norme ISO 27001 et la gestion de la sécurité des réseaux, et maîtriser les principes de la norme ISO 27000.

7. Logistique :

- Le cabinet devra assurer les indemnités de ces formateurs en cas de formation se déroulant en dehors d'Antananarivo. Ces indemnités comprennent l'hébergement et la restauration
- Le déplacement aller et retour est à la charge du FID vers le lieu de formation si en dehors de Antananarivo

8. Livrables attendus :

- Rapport de formation incluant les supports de cours.
- Attestation de fin de formation délivrée à chaque participant.

9. Note et obligations

- Les documents et informations utilisés dans le cadre de cette mission sont les propriétés de projet et du FID et ne peuvent être divulgués ou partagés à d'autres entités sans le consentement écrit du Ministère.

- Les documents et informations partagés au(x) consultants/les ONG/bureaux d'études/cabinet/etc. ne peuvent être utilisés à des fins autres que dans le cadre de cette mission.



-
- Les consultants/les ONG/bureaux d'études/cabinet/etc. ne se livreront pas, de façon directe ou indirecte, à des activités économiques ou professionnelles qui pourraient être en conflit avec les activités accomplies au titre de son contrat avec le Ministère.
 - Toutes fraudes, malversations, corruptions de consultants/les ONG/bureaux d'études/cabinet/etc. entraîneront une rupture de contrat avec consultants/les ONG/bureaux d'études/etc.
 - Si un consultants/les ONG/bureaux d'études/cabinet/etc. a un lien direct/indirect avec un personnel de Ministère, il a l'obligation de signaler cela dès la remise de son offre.